

<b>Commune de Sainte-Reine</b> <b>Département de Savoie</b>		<b>DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>N° 2023-14</b>
<b>Nombre de Conseillers</b>	<b>L'an deux mille vingt-trois le 31 mars</b>	
En exercice : 11	Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire.	
Présents : 9	Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 mars 2023	
Votants : 10	<b>Présents</b> : Mesdames, Messieurs,	
Votes pour : 10	FERRARI Philippe, VIBERT Annie, PRAVERT Mikaël, RIVOLLET Yves, PERRIER Mathieu, PERIER Marine, SAMSON Aurélie, LEXTRAIT Emmanuel, MATKOVIC-PELLERIN Jessica,	
Votes contre : 0	<b>Absents excusés</b> : GACHET Stéphanie, MICHEL Véronique donne pouvoir à Perier Marine	
Abstention : 0	<b>Secrétaire de séance</b> : VIBERT Annie	
Préfecture		

### Objet : Approbation du budget primitif principal 2023

Monsieur le Maire présente le budget primitif principal 2023 au Conseil Municipal qui se présente comme suit :

Pour la section de fonctionnement

- Dépenses : 331 375.85 €
- Recettes : 331 375.85 €

Pour la section d'investissement

- Dépenses : 499530.80 €
- Recettes : 499530.80 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

VOTE le budget primitif principal 2023

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au registre les membres présents.*

*Sainte-Reine le 31 mars 2023*

Le Maire  
Philippe FERRARI

